Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260706-2026_68-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	22
Représentés	:	4
Votants	:	26

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026
Date d'affichage de la convocation : 30 juin 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, Mme BÉTHUEL, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, Mme PATRU, M. VALLET, M. GROSBOIS, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ, Mme GUINARD.

Étaient représentés **:**
M. ARNAUD donne pouvoir à M. GUINARD
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ
Mme MARET donne pouvoir à Mme TOULOUSE
M. VALET donne pouvoir à Mme BÉBIN

Étaient absents **:**
Mme JOURDY

Michel HEUZÉ a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-67- Finances - Attribution de subvention au profit du collège Louis Guilloux de Montfort-sur-Meu – Année 2025

Madame BEBIN Marie, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, présente la proposition d'attribution des subventions dans le domaine scolaire au profit du collège Louis Guilloux situé à Montfort-sur-Meu, qui accueille 16 élèves domiciliés à Pleumeleuc.

Domaine scolaire – Activités socio-éducatives	
Collège Louis Guilloux – Montfort (15€ x 16 élèves)	240.00€
TOTAL	**240.00€**

Après avis favorable de la commission Enfance Jeunesse Intergénérationnel et solidarités réunie le 23 juin 2026, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUER** la subvention suivante au profit du collège Louis Guilloux, au titre de l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260706-2026_68-DE

- **DEMANDER** qu'un rapport soit fait par les collèges sur l'utilisation de ces fonds pour les activités socioéducatives à destination des collégiens Pleumeleucois.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Michel HEUZÉ

Le Maire,
Yannick FOUVILLE